

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 1*Objet : Information
décisions**Date de convocation :**4 février 2021**Date d'affichage :**4 février 2021**Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :
17*Nombre de votants :*

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt et un
Le 11 février à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir : Mme Sonia PARRIEL a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE
M. Pierrick THOMAS a donné procuration à Mme Colette VERDOUX

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Jean Pierre ANGLAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions prises conformément à la délibération n° 4 du 9 juin 2020 et du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 :

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Monsieur TAIHANI Mohamed pour la location d'un appartement, situé 3 rue neuve à Lafrançaise. Le Bail prend effet le 8 janvier 2021 et se terminera le 31 mars 2021. Il est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer de : 350 € mensuel.

D'enfouir le réseaux télécom (en complément des travaux du SDE sur l'éclairage public) à Lunel, rue du stade, par des travaux menés conjointement par :

- Demarais pour 10 115 €ht
- Orange pour 4 689,13€ ht.

D'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une chaufferie bois au bureau d'études SUD ECOWATT pour un montant de 40 566 €ht.

De fixer les tarifs de location pour l'année 2021.

De fixer pour la période du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020, les charges de personnels qui devront être refacturés au budget annexe assainissement s'élèvent à la somme de :

Budget annexe assainissement : 2 112.30 €.

D'Attribuer le lot 5 protection fonctionnelle du marché d'assurance 2021-2024 de la commune à la SMACL pour 288,01€ttc.

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Monsieur LARROQUE Ghislain pour la location d'un appartement, situé rue neuve à Lafrançaise.

Le Bail prend effet le 1^{er} janvier 2021 et se terminera le 31 décembre 2021.

Il est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer mensuel de 300 €.

De céder à Monsieur Laurent LAPORTE un compresseur LT 500 type AZ 507 de décembre 1987 au prix de 150 €.

Le Conseil Municipal prend acte des décisions ci-dessus.

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL